

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 16 juillet 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Vannes

NOR : JUSB2018800A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} août 2020, mis fin aux fonctions de Madame Léa JOUNOT (PEDRON), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Vannes.

Article 2

Il est, à compter du 1^{er} août 2020, mis fin aux fonctions de Madame Marianne MAIRE, greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal judiciaire de Vannes.

Article 3

Madame Marianne MAIRE, greffière, est, à compter du 1^{er} août 2020, nommée régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Vannes.

Article 4

Madame Léa JOUNOT (PEDRON), adjointe administrative principale, est, à compter du 1^{er} août 2020, nommée régisseuse suppléante au tribunal judiciaire de Vannes.

Article 5

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de RENNES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 16 juillet 2019

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes

P/la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

L'adjoint à la cheffe du bureau,



Laurent LE GOUIC